MRC DE LA MATANIE – REDDITION DE COMPTE (1ER AVRIL AU 31 DÉCEMBRE 2022) – ACTIVITÉS EN MILIEU HYDRIQUE

Règlement concernant la mise en œuvre provisoire des modifications apportées par le chapitre 7 des lois de 2021 en matière de gestion des risques liés aux inondations – Décret 1596-2021/ article 12 et article13) / Règlement transitoire

Nom de la municipalité : **Ville de Matane (8053)**

Activité autorisée (entre le 1er mars 2022 et le 1er janvier 2023)	**Type de milieu hydrique**				Superficie en m² du type de milieu hydrique visé par l'activité autorisée
	Rive (✓)	Littoral (✓)	Zone inondable faible courant (✓)	Zone inondable grand courant (✓)	
Refaire la galerie avant avec un avant-toit et revêtement extérieur de la remise			X		6,30
Changer le revêtement de la toiture et des murs extérieurs de la remise				X	NA
Changer le revêtement de la toiture et des murs extérieurs du chalet				X	NA
Couper quatre arbres				X	NA
Changer le revêtement de la toiture				X	NA
Installer une thermopompe			X		NA

Nombre total d'autorisation :	6
Formulaire remplie par :	Annabelle Boulay
Date :	27 janvier 2023

Note : Pour le TNO Rivière-Bonjour et pour les municipalités de Baie-des-Sables, Sainte-Félicité, Saint-Adelme, Grosses-Roches, Saint-Jean-de-Cherbourg et Les Méchins, les municipalités n'ont pas délivré d'autorisation en milieu hydrique. La MRC n'a pas obtenu de déclaration de la part de la municipalité de Saint-Léandre.

Nom de la municipalité : **Saint-Ulric (8073)**

Activité autorisée (entre le 1er mars 2022 et le 1er janvier 2023)	**Type de milieu hydrique**				Superficie en m^2 du type de milieu hydrique visé par l'activité autorisée
	Rive (✓)	Littoral (✓)	Zone inondable faible courant (✓)	Zone inondable grand courant (✓)	
Installer un quai flottant (permis no. 2022-73115)	X				8,04
Modifier substantiellement un bâtiment résidentiel existant, sans agrandissement (permis no. 2022-3127)	X				38,00
Stabiliser la rive (muret) (permis no. 2022-73133)	X				2,67
Installer un ponceau agricole (permis no. 2022-73080)	X				4,50

Nombre total d'autorisation :	4
Formulaire remplie par :	Laurie Savard
Date :	27 janvier 2023

Nom de la municipalité : **Sainte-Paule (8040)**

Activité autorisée (entre le 1er mars 2022 et le 1er janvier 2023)	**Type de milieu hydrique**				Superficie en m^2 du type de milieu hydrique visé par l'activité autorisée
	Rive (✓)	Littoral (✓)	Zone inondable faible courant (✓)	Zone inondable grand courant (✓)	
Réaliser des travaux d'excavation et de remblai pour imperméabiliser et drainer des fondations existantes d'un bâtiment principal résidentiel (permis no. 2022-40066)	X				7,00
Aménager un escalier d'accès au plan d'eau (permis no. 2022-40029)	X				10,00

Nombre total d'autorisation :	2
Formulaire remplie par :	Yvan Lajoie
Date :	25 janvier 2023

Nom de la Municipalité : **Saint-René-de-Matane 08035**

Activité autorisée (entre le 1er mars 2022 et le 1er janvier 2023)	**Type de milieu hydrique**				Superficie en m² du type de milieu hydrique visé par l'activité autorisée
	Rive (✓)	Littoral (✓)	Zone inondable faible courant (✓)	Zone inondable grand courant (✓)	
Construire une serre résidentielle (permis no. 2022-35063)			X		7,78
Installer un équipement de baignade (permis no. 2022-35047)	X				15,00
Installer un équipement de baignade (permis no. 2022-35092)	X				18,61
Stabiliser un ponceau existant (permis no. 2022-35078)	X	X			ND
Agrandir un bâtiment résidentiel accessoire (permis 2022-35068)			X		29,76
Modifier de manière substantielle un bâtiment principal résidentiel (usage) – (permis no. 2022-35103)			X	X	ND
Immuniser les fondations d'une résidence existante, construire un patio et installer un équipement de baignade (permis no. 2022-35090)				X	ND

Nombre total d'autorisation :	7
Formulaire remplie par :	Yvan Lajoie
Date :	25-01-2023